



### OCTROI D'UNE PRIME COMMUNALE A L'ISOLATION THERMIQUE FORMULAIRE DE DEMANDE

Approuvé par le Conseil communal du 16 décembre 2009, modifié par le Conseil communal du 26 mai 2010 et du 28 février 2013

#### CONDITIONS

Une prime est octroyée à toute personne physique **domiciliée sur la commune d'Esneux**, y compris celle qui a la qualité de commerçant ou exerçant une profession indépendante, pour l'isolation thermique du toit/combles, des murs, des sols/planchers et le remplacement du simple vitrage par du double vitrage pour le demandeur faisant la **rénovation** d'un bâtiment non public situé sur le territoire de la commune d'Esneux, et ce **dans les mêmes conditions d'agrément que celles imposées par le Service Public de Wallonie (SPW)**.

Le **montant de la prime** pour les travaux relatifs à l'isolation thermique est établi comme suit :

- 1° **Isolation du toit ou des combles** : 25 % du montant de la prime régionale avec un maximum de 150 euros ;
- 2° **Isolation des murs** : 25 % du montant de la prime régionale avec un maximum de 150 euros ;
- 3° **Isolation des sols ou planchers** : 25 % de la prime régionale avec un maximum de 150 euros ;
- 4° **Remplacement du simple vitrage par du double vitrage** : 25 % de la prime régionale avec un maximum de 150 euros.

L'octroi de la prime à l'isolation thermique d'un bâtiment est **limité à un seul élément** et est donc **plafonnée à 150 euros**.

Le demandeur ne pourra introduire qu'**un dossier par bâtiment sur une période de cinq ans**.

Le cumul avec une autre subvention est autorisé dans la mesure où le montant perçu n'excède pas 100% du montant total de l'investissement.

Les demandes introduites auprès de l'administration communale sont traitées par **ordre chronologique** des dossiers complets **dans la limite des crédits budgétaires**. Pour 2020, un crédit budgétaire de **3.000 euros** a été alloué à l'article budgétaire 930/331-01.

Le dossier est réputé **complet** s'il se compose de tous les documents exigés, c'est-à-dire :

- ❖ le formulaire de la commune complété,
- ❖ la preuve de la promesse d'octroi de la prime émanant du service compétent du Service Public de Wallonie :
  - du **Département de l'Energie et du Développement durable** de la DGO4 : primes à l'Energie ;
  - du **Département du Logement, Direction des Aides aux particuliers**, de la DGO4 : primes à la réhabilitation.
- ❖ Si les travaux exigent un permis d'urbanisme, une copie de ce permis devra également être fournie.

Pour être recevables, ces documents doivent être renvoyés au plus tard dans les **trois mois suivants la réception de la preuve d'octroi de la prime du service compétent du SPW** à l'adresse suivante :

**Administration communale d'Esneux – Service Logement  
Place Jean d'Ardenne, 1 à 4130 ESNEUX**

## COORDONNEES DU DEMANDEUR

- Nom du (des) demandeur(s) : .....
- Adresse : rue ..... n° : .....  
4130 ESNEUX/TILFF
- Tél. : .....
- Compte IBAN : ..... - - - - -

## HABITATION OU LES TRAVAUX ONT ÉTÉ REALISES

- Domicile du demandeur
- Située à l'adresse suivante <sup>(1)</sup> : .....  
.....

## LE DEMANDEUR SOLICITE L'OCTROI DE LA PRIME COMMUNALE POUR :

- L'isolation thermique du toit ou du plancher des combles ;
- L'isolation thermique des murs ;
- L'isolation thermique des planchers ;
- Le remplacement du simple vitrage par du double vitrage ;
- Date de la promesse d'octroi de la prime du Service Public de Wallonie : .....
- Montant de la prime régionale octroyée : .....

## LISTE DES DOCUMENTS A JOINDRE

- Une copie de la preuve de promesse d'octroi d'une prime émanant du SPW
- Si les travaux exigent un permis d'urbanisme, une copie de ce permis
- Nombre total d'annexes fournies : .....

## DECLARATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné(e) ..... demandeur (se) de la prime, certifie que toutes les données renseignées sur ce formulaire ainsi que sur les annexes sont exactes.

Esneux, le .....

Signature(s)

### Cadre réservé à l'administration communale

- N° de dossier : .....
- Références cadastrales : .....
- Document reçu le : .....
- Montant de la prime communale octroyée : .....

<sup>1</sup> A compléter si adresse différente du domicile du demandeur